

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Valeur : 0,80 F

Couleurs : brun, rouge, bleu

50 timbres à la feuille



Dessiné par Pierrette LAMBERT

Gravé en taille-douce
par Claude JUMELET

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 5 mars 1977 à LILLE;

générale, le 7 mars 1977.

Cette figurine traduit en clairs symboles les missions que s'est donnée l'association du Souvenir français : entretenir les tombes et la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, et transmettre aux générations successives le flambeau de ces nobles inspirations.

Une pieuse coutume s'était établie, depuis 1871, en Lorraine et Alsace « annexées » : le jour des Morts, la jeunesse venait fleurir les tombes militaires du pays, en y glissant une cocarde tricolore.

Ces initiatives eurent leur écho en France en 1887 : M. Niessen, un professeur d'origine alsacienne, marié à Metz, créa une association qui fut, quelque vingt ans plus tard, reconnue d'utilité publique.

L'élan généreux des communes d'Alsace-Lorraine, édifiant notamment des monuments près de Metz et de Wissembourg, devait faire interdire dans la suite l'association et incarcérer ses dirigeants.

Le mouvement avait, entre temps, gagné la vallée de la Loire, les grandes villes, le pays tout entier et la France d'outre-mer. Des cérémonies comme la messe annuelle de Notre-Dame de Paris suscitaient des générosités et stimulaient la ferveur patriotique.

La guerre de 1914 entraîna la création de grands cimetières militaires et l'édition de monuments.

Après 1918, aux 90 000 tombes de 1870 s'ajoutèrent celles de près de deux millions de morts, au champ d'honneur ou sur les lits des hôpitaux. L'Etat institua alors dans la zone des Armées le Service national des sépultures.

Le Souvenir français garda à sa charge les « carrés militaires » de l'intérieur, les tombes abandonnées des combattants morts pour la France au cours de son histoire, ainsi que des mausolées, des cénotaphes et des ossuaires.

La dernière guerre a encore étendu ses actions : recherche de sépultures, identifications et transferts concernant les militaires réguliers, les combattants de la Résistance, les aviateurs ou parachutistes alliés ; et il y eut les problèmes posés par les opérations d'Indochine, d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire, ainsi que par sa représentation dans soixante pays étrangers où des dizaines de milliers de tombes témoignent de la présence française.

C'est à ces tâches désintéressées que sont toujours appelés à se dévouer les hommes, femmes et jeunes du Souvenir français qui comptent près de 300 000 adhérents. Libres de toute appartenance politique ou religieuse, ils n'ont qu'une pensée : servir leur pays en honorant et perpétuant la mémoire de ceux qui, pour le défendre, sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie.

